

ATELIER SUR LES MIGRATIONS AFRICAINES
Les recherches sur les migrations africaines : méthodes et méthodologies
Rabat, Maroc, du 26 au 29 Novembre 2008

L'insertion des migrants africains sur le marché du travail au Cameroun

Par
Félicien FOMEKONG

*Démographe et Economiste, Chercheur, Institut National de la Statistique-Cameroun
BP : 134 Yaoundé – Cameroun, Tél : (237) 75 51 98 64, e-mail : fomekongf@yahoo.fr*

Résumé

Le continent africain est confronté à d'énormes difficultés et socio-économiques. Faces à ces problèmes, la migration apparaît comme une option pour beaucoup d'africains avec pour principale motivation l'amélioration du bien être. On assiste à de mouvements migratoires à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Les flux migratoires interne au continent sont estimés à 80% du total de ces mouvements migrations. Le Cameroun, qualifié de stable est l'un des pays d'accueil de ces migrants. Ce pays est l'une des destinations prisées des migrants dont les motivations, pour la plupart sont la recherche d'un emploi ou le rapprochement familial. Ils proviennent majoritairement de l'Afrique de l'ouest avec une forte proportion de ressortissants nigériens. Parmi eux, il y a presque autant d'hommes que de femmes et plus de la moitié d'entre eux sont mariés. Ils sont très peu formés. En effet, plus de la moitié ont au plus le niveau du primaire. Leur taux d'occupation est assez élevé. Le taux de chômage est inférieur à 2%. Mais ces migrants travaillent beaucoup plus dans le secteur primaire et sont largement plus nombreux dans le secteur informel que dans le secteur formel, traduisant ainsi la précarité des emplois qu'ils exercent.

Mots clés : Taux d'occupation, taux de chômage, migrants, migration, bien-être

INTRODUCTION

Au Nord comme au Sud, les changements politiques et socio-économiques qui ont cours depuis la fin de la décennie 1980 se sont accompagnés d'une intensification des flux migratoires (Dubresson et Raison, 1998. En Afrique, ces flux se sont d'avantages intensifiés avec les problèmes politiques et socio-économiques. La plupart des Etats sont de plus en plus confrontés au défi de la gestion de ces (Fall, 2004). Car, ils ont une implication directe sur le marché du travail. Ces processus de migration sont caractérisés par d'importantes dynamiques de reconfiguration et de complexification, entraînant une implication des pays et régions restés jusque-là isolés du champ de la migration (Lututala, 1995 ; Simmons, 1995). Ces participants à la déconstruction des ordres territoriaux nationaux avec l'ensemble des stratégies qui les sous-tendent (Badié, 1995 ; Bennafla, 1999). Il est relevé que la migration a toujours fait partie du mode de vie des populations africaines du fait qu'elle constitue une stratégie d'adaptation au chômage et de recherche perpétuelle d'amélioration des conditions de vie des populations. Considérée comme, cette mobilité. Ainsi, les populations réagissent pour la plupart en migrant vers des pays censés leur procurer ce bien-être. Ce phénomène prend de plus en plus dans la plupart des cas la forme de migrations forcées (refugiés). Mais, on note que la migration de travail est une composante non négligeable. Ce type de migration, au départ forcé, va par la suite s'intensifier à partir des indépendances et avec la crise des années 90 (Bocquier et Traoré, 2000).

Si autrefois, l'Europe était l'une des directions de prédilection pour certains d'entre eux, les migrations interafricaines sont majoritaires (80% environ) et concernent aujourd'hui près de 24 millions d'africains dont 8 millions des migrations forcées (personnes déplacées, demandeurs d'asile et réfugiés). Ces mouvements migratoires constituent un problème en Afrique du fait de la non maîtrise des flux migratoires. L'intensification de ces mouvements de population ces dernières années fait de ce phénomène un enjeu majeur de la problématique du développement contemporain en Afrique. Le problème d'accès au marché du travail est l'un de ces problèmes.

Toutefois, dans le contexte actuel de paupérisation généralisée des populations africaines, les migrations interafricaines constituent-elles la solution aux problèmes de chômage généralisé des africains ? Le Cameroun, pays d'accueil et de prédilection pour de nombreux migrants est-il en mesure d'absorber ces flux important de migrants et de leur procurer de l'emploi ? Qu'est ce qui détermine leur insertion sur le marché du travail au Cameroun ? Le choix de la destination Cameroun est-il motivé par l'espoir élevé d'y trouvé un emploi ?

Face à ces questionnement on postule que :

- au vu du contexte politique et socio-économique africain et camerounais en particulier, la migration interafricaine serait une possibilité réelle d'insertion professionnelle, mais pas d'amélioration réelle des conditions de vie ;
- au vu des d'énormes potentialités économiques inexploitées dont regorge le Cameroun et de l'étendu du secteur informel, ce pays serait en mesure d'absorber les flux de migrants venant d'autres pays africains ;
- les caractéristiques individuels du migrant et ceux de leur ménage influence son insertion sur le marché du travail.

Cette étude se limite aux migrants d'origine africaine et a pour but d'appréhender les déterminants de leur insertion sur le marché du travail au Cameroun.

L'objectif est d'étudier la situation et les conditions d'activités de ces migrants sur le marché du travail. Plus spécifiquement, il s'agira après établissement de leur profil et des motifs qui

les ont conduit à la migration, d'appréhender la situation d'activité, les causes de l'inactivité, les secteurs d'activité et institutionnels dans les quels ils exercent, la catégorie socio-professionnelle et les caractéristiques qui les prédisposent à l'insertion sur le marché du travail au Cameroun.

LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ET DU BIEN-ETRE : DETERMINANTS MAJEURS DE LA MIGRATION

Ravenstein (1885) a été le premier chercheur à formaliser l'étude de la migration. A partir des données disponibles, il constate que la plupart des parcourant de longue distance allaient de préférence dans des centres commerciaux ou industriels et attractifs en terme d'emploi. Cet auteur relève également que les personnes du milieu urbain migrent moins que celles du milieu rural et ceci probablement à cause de la rareté du travail dans ce milieu; que le principal motif des flux migratoires est le désir de l'homme d'améliorer son statut sur le plan matériel, notamment en accédant à un emploi rémunéré.

A la suite de Ravenstein, la principale théorie explicative de la migration est d'inspiration néo-classique. Le premier modèle économique élaboré à cet effet est celui de l'économie dual développée par Lewis (1954) et Ranis et Fei (1961). Cette approche stipule qu'au niveau international, la migration de la force de travail est un facteur de convergence économique entre les pays à condition qu'elle ne soit pas accompagnée du chômage. Ce qui n'est pas toujours le cas. D'où l'émergence de des modèles probabilistes élaborés par Todaro (1969). Pour ces auteurs, la migration est un processus par lequel les gens font des choix raisonnables pour maximiser leurs avantages économiques. La décision de migrer ou non relève donc d'un calcul coûts- bénéfices. Pour Sjaastad (1962), les individus se déplacent d'un endroit à un autre pour maximiser leurs revenus afin d'utiliser rationnellement leur capital humain. Ils recherchent perpétuellement de meilleures conditions de travail et une bonne rémunération.

Face aux insuffisances (Guilmoto, 2003) la « nouvelle économie des migrations » stipule que la migration est une stratégie collective de minimisation des risques par une diversification géographique des ressources du groupe familial. Ce choix de migrer ou pas et de la destination est fait par un groupe d'individus tel que les ménages ou la famille. Dans ces ménages, les parents encouragent généralement le départ des enfants pour à la fois réduire la taille du ménage et donc le volume des besoins, et espérer des gains provenant des enfants émigrés. A cet effet, de nombreuses études ont montré la contribution non négligeable, voire essentielle, des migrants à leur promotion économique et sociale individuelle, de leur localité d'origine et de celui du pays d'accueil (Ndione et Lalou, 2005).

Le dénominateur commun de toutes ces approches est la recherche du bien être individuel et/ou collectif. La décision de migrer étant guidée par la recherche d'un travail ou d'un emploi mieux rémunéré, et de meilleures conditions de vie. Or, la réussite du projet migratoire dépendra de la législation en vigueur régissant le marché du travail dans le pays d'accueil. Cependant, la plupart des législations en la matière sont peu favorables et intègrent très peu les préoccupations des migrants ou sont très restrictives par rapport à l'accessibilité à un emploi. On peut noter que dans la plupart des pays développés, les conditions d'entrée et de séjour des travailleurs migrants ont été rendues difficiles (arrêt systématique des recrutements des travailleurs migrants, instauration de visas d'entrée et complexification des conditions de son obtention pour les ressortissants des pays africains, migrations choisie), contribuant de ce fait à l'accroissement des migrations interafricaines. Or l'accès et l'obtention d'un emploi dans certains de ces pays n'est plus facile, surtout dans les « nouveaux pays pétroliers » tels que la Guinée Equatoriale. Au Cameroun, qu'en est-il ?

LE CAMEROUN : UN PAYS AUX POTENTIALITES ATTRAYANTES POUR LES MIGRANTS

La connaissance du phénomène migratoire reste faible au Cameroun. Pourtant, ce pays d'Afrique centrale qualifié de stable tant sur le plan politique que socio-économique semble offrir un cadre propice attrayants pour les migrants.

Un environnement politique stable

La population camerounaise, répartie en plus de 250 ethnies au sein d'un pays officiellement bilingue est profondément pacifique. La liberté de culte est également un atout majeur favorisant cette stabilité. L'opposition, avec plus de 150 partis politiques est largement présente. Par ailleurs, le Cameroun ne connaît presque pas lutte de pouvoir par les armes comme dans la plupart des pays africains. Cet environnement de paix, de sécurité et de stabilité politique est un atout attrayant pour le choix du Cameroun comme pays d'accueil ou de transit.

La dynamique migratoire fortement influencée par des flux migratoires

Avec une population estimée à près de 17 millions d'habitants et croissant de près de 2,7% par an (INS, 2006). Le Cameroun est un pays qui bénéficie d'une longue tradition d'immigration. Pour une meilleure exploitation de ses ressources naturelles, les puissances coloniales n'avaient pas hésité à importer de la main-d'œuvre étrangère pour diriger les plantations agro-industrielles, des chantiers de construction de certaines infrastructures et équipements collectifs et même parfois occuper des postes clés dans la fonction publique. Depuis les indépendances, ce pays enregistre régulièrement l'arrivée des ressortissants ouest-africains venus s'installer en majorité pour des raisons économiques et dans des secteurs économiques bien spécifiques. On dénombre encore de nos jours des villages entiers de pêcheurs nigériens. Plusieurs d'entre eux ont fini par s'y établir définitivement.

Dans les zones frontalières, il se constitue des zones tampon où les migrants en provenance essentiellement des pays voisins ou d'ailleurs s'installent momentanément avant de migrer vers des grands centres urbains à la recherche d'un emploi. C'est ainsi qu'on trouve à l'Est du Cameroun, les villes de Batouri et de Kenzo qui jouent ce rôle pour les migrants en provenance de la Centrafrique et dans une moindre mesure du Tchad, Kousséri à l'Extrême-Nord pour les migrants en provenance du Tchad, Limbe au Sud-ouest pour les migrants en provenance du Nigéria (Bennafla, 1999 ; 2002a, 2002b, 2002c)

Des atouts économiques

Bien que classé par les institutions financières internationales Pays Pauvre et très Endetté (PPTÉ), le Cameroun regorge d'importantes richesses naturelles (pétrole, bois, café, coton, et.). Cette richesse, mise en valeur depuis l'époque coloniale, n'a cessé d'attirer des flux migratoires importants en provenance non seulement d'autres pays de la sous-région CEMAC (hors Cameroun), mais aussi et surtout de l'Afrique de l'Ouest.

Un cadre législatif propice à l'immigration

Si dans la plupart des pays africains, les travailleurs migrants sont peu encadrés, leur situation est plus favorable au Cameroun. A l'instar d'autres pays, il existe des instruments juridiques réglementant l'accueil, le séjour et les conditions des travailleurs migrants. Mais cette réglementation n'est pas toujours respectée. Ainsi, l'accès à l'emploi formel par exemple est régi par un contingentement en faveur des nationaux. Ainsi, « les entreprises admises dans une zone franche industrielle doivent, à l'issue de leur 5^{ème} année de fonctionnement, utiliser dans leurs effectifs globaux seulement 20% de travailleurs étrangers par catégorie professionnelles. Cette loi affecte peu les travailleurs migrants qui travaillent dans leur

majorité dans le secteur informel. Pourtant, le décret du 22 novembre 1993 interdit aux travailleurs migrants d'exercer une activité dans le secteur informel. Cette mesure visait en fait à faire face à la concurrence déloyale que subissaient les nationaux face aux nigériens, aux maliens, aux sénégalais, aux congolais, et tout récemment aux chinois dans certains secteurs économiques. Or la plupart de ces migrants travailleurs s'acquittent rarement de leurs taxes et ne sont nullement inquiétés par les autorités compétentes.

Sur le plan international, le Cameroun a adopté toutes les 2 conventions internationales relatives aux travailleurs migrants que sont :

- La convention no 97 sur les travailleurs migrants révisés en 1949 et ratifiée le 03 septembre 1962 ;
- La convention no 143 sur les travailleurs migrants de 1975 et ratifiée le 04 Juillet 1978.

Cependant, au vu de l'ampleur du sous-emploi (visible et invisible), le gouvernement camerounais a émis une réserve au sujet des conventions internationales pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

SYNTHESE METHODOLOGIQUE

Les données

Les données utilisées sont celles issues de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) réalisée par l'Institut National de la Statistique en 2005. Il s'agit d'une enquête statistique à deux phases visant à évaluer la situation de l'emploi (phase 1) et les activités économiques des ménages dans le secteur informel (phase 2). Cette opération a couvert l'ensemble du territoire national et a porté sur un échantillon de 8 500 ménages. Cet échantillon est réparti sur l'ensemble du territoire et prend en compte les différentes strates (urbaine, semi-urbaine et rurale). Mais, nous n'utiliserons dans le cadre de la présente étude que les données de la première phase (situation de l'emploi).

L'objectif principal de cette première phase de l'enquête était de saisir la situation de l'emploi de l'ensemble des personnes résidant sur le sol Camerounais. Cependant, l'on pourrait se demander si une telle étude permet d'appréhender les migrations des personnes d'origine africaines. A partir du moment où l'enquête a porté sur l'ensemble de la population vivant au Cameroun, l'on est en droit de répondre par l'affirmative. La question portant sur la nationalité permettant ainsi de sélectionner les potentiels migrants. Par ailleurs, la question sur le pays de naissance de l'individu croisée avec la nationalité permet de distinguer ceux qui ont effectivement migré de ceux qui sont nés au Cameroun et qui ne sont pas de nationalité camerounaise. Ceci permet d'exclure de la base des données les personnes nées des migrants et qui lors de l'enquête se trouvaient au Cameroun et donc de ne retenir que les personnes de nationalité étrangère ayant effectivement migrées.

Echantillonnage

Unités d'échantillonnage et d'observation : L'unité statistique d'investigation est le ménage ordinaire. Il est à noter que les analyses de l'emploi ont porté essentiellement sur les individus âgés de 10 ans et plus.

Stratification : L'enquête a porté sur 12 régions d'enquête que sont les 10 provinces du Cameroun auquel on a ajouté les deux plus grandes métropoles du pays (villes de Yaoundé et de Douala).

Chaque région a été subdivisée en trois strates : une strate rurale, une strate semi urbaine et une strate urbaine. Soit au total 32 strates, les villes de Yaoundé et de Douala étant également considérées chacune comme une strate à part. Mais, lors des analyses, compte tenu de leurs similitudes, les milieux ruraux et semi-urbains ont été jumelés à cause de leurs caractéristiques semblables.

Base de sondage : La base de sondage utilisée est constituée des zones de dénombrement (ZD) issues des travaux de cartographie du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3). Une ZD étant définie ici comme une portion du territoire délimitée par des détails visibles et comprenant 700 à 1 100 habitants. Il faut noter que le territoire camerounais est découpé en 17 800 ZD qui constituent les unités de la base.

Plan d'échantillonnage : Sous la contrainte d'obtenir des résultats extrapolables à l'ensemble du territoire, l'échantillon de chaque région a été sélectionné à deux degrés dans le milieu urbain et à trois degrés dans les milieux semi-urbain et rural.

Dans le milieu urbain, les ZD à probabilités égales ont d'abord été tirées. Les ménages de chaque ZD ont ensuite été dénombrés de façon exhaustive et sur cette base, on a tiré les ménages à enquêter. Dans les milieux semi-urbain et rural, on a tiré en premier lieu les localités à enquêter et dans ces localités, par la suite les ZD et les ménages comme dans le milieu urbain.

Support de collecte : Un formulaire ménage a été utilisé pour recenser tous les membres du ménage et pour recueillir des informations sur leurs caractéristiques sociodémographiques, la migration et le cadre de vie du ménage. Un formulaire individuel adressé à tous les membres du ménage âgés de 10 ans et plus a par ailleurs permis de recueillir des informations sur l'offre du travail, les conditions d'activité et le mode d'insertion des individus sur le marché du travail.

Dans la fiche ménage, quatre questions ont permis d'identifier les migrants ainsi que le motif de leur installation dans la région où ils ont été enquêtés. Ces questions sont les suivantes :

- a. Quel est votre nationalité ?
- b. Quel est votre pays de naissance ?
- c. Ou habitiez-vous avant votre installation dans cette localité ?
- d. Pourquoi êtes-vous venu vous installer dans cette localité ?

Ces différentes questions ont été posées à tous les membres des ménages enquêtés. La fiche ménage quant à elle a permis de saisir la situation d'activité de ceux ayant au moins 10 ans.

Collecte des données et limite de la méthodologie de l'enquête pour l'étude des migrations : Pour la collecte des données, 223 agents enquêteurs et 52 contrôleurs ont été sélectionnés et formés pour assurer cette tâche. Ils étaient encadrés dans chaque région par un ou deux superviseurs. Après la formation, ce personnel a été redéployé dans les 12 régions d'enquête. Ces opérations de collecte se sont déroulées du 23 Mai au 10 Juillet 2005 selon la méthodologie de collecte définie par la coordination technique de l'enquête. Ainsi, dans chaque région d'enquête, les agents enquêteurs étaient constitués en équipe de quatre agents enquêteurs ayant à leur tête un contrôleur. Chaque équipe s'est ensuite reconstituée en binôme de deux agents enquêtes. Chaque binôme assisté du contrôleur devait couvrir les ZD échantillonnées. Leur travail consistait tout d'abord à la délimitation, au dénombrement et à la numérotation de toutes les ZD concernées ; puis au tirage des ménages à enquêtés.

Il faut rappeler que la collecte des données dans ces ménages devait se faire à l'aide d'une fiche ménage et d'un questionnaire individuel sur l'emploi.

Si cette méthode de collecte permet d'accorder la même chance à chaque ménage/individu d'être tiré et enquêté, l'inconvénient majeur par rapport à l'étude des migrations est que dans le cas de faible flux migratoire, la plupart des migrants ne soit pas tirés. Cette méthodologie ne permet non plus d'estimer efficacement l'effectif réel des migrants. Le troisième recensement général de la population et de l'habitat (3^{ème} RGPH) réalisé par le Cameroun en novembre- décembre 2005 et dont les résultats restent encore attendus nous fournira certainement cet effectif.

Par ailleurs, l'enquête n'avait nullement pour objectif d'étudier la migration, et encore moins la migration de travail. Donc, la principale limite ici réside dans le fait qu'on ne pourra dissocier avec objectivité les travailleurs migrants des réfugiés ou des demandeurs d'asile. Par ailleurs, ni la durée de résidence, ni la trajectoire migratoire, variables clés dans l'étude des migrations n'ont été saisies. Ce pendant, les variables telles que la nationalité, le lieu de naissance et le motif de la migration, autres variables clés saisies lors de l'enquête sont pertinentes pour l'étude de l'insertion de ces derniers sur le marché du travail.

Méthode d'analyse

Les méthodes d'analyse utilisées dans la présente étude sont spécifiques à la nature des variables dépendantes retenues. Il s'agit essentiellement d'une analyse bivariée. L'enquête étant transversale, la méthode classique de la régression logistique permet d'estimer l'effet brut des variables associées au fait d'être occupé (ou non) au moment de l'enquête, d'être occupé dans un secteur d'activité spécifique ou dans un secteur institutionnel spécifique, et enfin dans une catégorie socioprofessionnelle spécifique. La mesure des effets nets n'a pas été possible du fait de la mauvaise répartition de l'échantillon et/ou de la faiblesse des effectifs de certaines catégories de migrants.

Variables explicatives

Les variables explicatives sont constituées de l'ensemble des caractéristiques socio-démographiques des personnes enquêtées et de leur ménage (âge, sexe, niveau d'instruction, statut matrimonial, religion, structure du ménage, milieu de résidence).

Les variables dépendantes

Les variables dépendantes sont en fait les variables permettant d'appréhender l'insertion sur le marché du travail. Il s'agit de la situation d'activité, du secteur d'activité, du secteur institutionnel et de la catégorie socio- professionnelle.

RESULTATS

Les résultats présentés concernent l'origine des migrants vivant au Cameroun en général, leur répartition selon les caractéristiques individuelles (sexe de l'individu, situation matrimoniale, religion, âge, niveau d'instruction) et les caractéristiques du ménage (sexe du chef de ménage, structure du ménage, milieu de résidence et région d'enquête) ainsi que les motifs sous-tendant leur option pour la migration.

PROFIL DES MIGRANTS AFRICAINS

Nationalité

Les données issues de l'enquête montrent que la plupart des migrants vivant au Cameroun sont d'origine Ouest africaine (49,0% dont 35,2% de nigériens). Ceux provenant des pays de la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) représentent près de

43% de l'ensemble des migrants. Ceux d'autres continents représentent à peine 5,2% de l'ensemble de ces migrations. Dans la suite de l'étude, nous nous intéressons uniquement des migrants d'origine africaine qui représentent 94,8% de l'ensemble.

Tableau 1 : Répartition des migrants selon l'origine et le sexe

Origine	Masculin		Féminin		Ensemble	
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Nigeria	30,8	21726	41,3	20997	35,2	42723
Autre pays de la CEMAC	43,7	30777	41,9	21309	42,9	52086
Autre pays de l'Afrique de l'Ouest	17,0	11953	9,5	4843	13,8	16796
Autre pays d'Afrique	3,6	2519	0,0	986	2,9	3505
Europe	3,1	2216	0,0	1280	2,9	3496
Chine	0,5	353	0,0	353	0,6	706
Autre d'Asie et Amérique	1,1	742	0,0	820	1,3	1562
Reste du Monde	0,2	153	0,6	305	0,4	458
Ensemble migrant	100,0	70439	100,0	50893	100,0	121332

Caractéristiques socio- démographiques

La répartition des migrants selon le sexe révèle une proportion assez importante de femmes (49,1%). Cette forte proportion des migrantes traduit une féminisation de la migration car il a été longtemps soutenu que la migration était un phénomène purement masculin. Toutefois, certaines études ont fait état de l'absence de discrimination des femmes sur le marché migratoire (Comoe, 2005). On constate par ailleurs que 9,3% de ces femmes sont des chefs de ménage. Pour ce qui est de la situation matrimoniale, près de 6 migrants sur 10 sont mariés (dont 49,7% sous le régime monogamique). Mais, une proportion non négligeable d'entre eux est encore célibataire (36,2%). Selon la religion, on note une prédominance des adeptes des religions d'obédience chrétienne (60,8% dont 33,6% de catholiques), suivi des musulmans (29,8%). Par rapport à l'âge, on constate que presque la majorité des migrants ont un âge compris entre 10 et 49 ans, dont 48,7% âgés entre 30-49 ans. Toutefois, la proportion des migrants âgées (50 ans et plus) se situe autour de 14%. Proportion non négligeable au vu des problèmes auxquels sont confrontées ces personnes dans un contexte de quasi absence de la sécurité sociale et de défaillance constatée dans la gestion de la retraite au Cameroun.

Concernant le niveau d'instruction, on constate que ces migrants n'ont pour la plupart qu'au plus le niveau primaire (80,7%) et que près 43,8% sont non scolarisées. Niveau très bas par rapport au niveau national ou près de 27,6% seulement de personnes et de nationalité camerounaise ne sont pas scolarisés). Par ailleurs, la proportion de ceux de niveau d'instruction supérieur est très faible (2,1% contre 4% de personnes de nationalité camerounaise). Ce résultat montre que la « fuite des cerveaux », sujet à la mode dans l'étude des migrations ne concernerait que les courants migratoires entre l'Afrique et l'Europe alors que les migrations intra africaines ne sont le fait que des personnes non scolarisées et peu qualifiées. Par rapport à la structure du ménage, les résultats révèlent que plus de 7 migrants sur 10 vivent dans des ménages monoparentaux élargis traduisant de ce fait le rôle primordial des réseaux dans ces migrations. Cependant, on constate que même si près de 36,2% de migrants sont célibataires, seuls 10,3% d'entre eux vivent seuls.

Tableau 2 : Répartition des migrants selon les caractéristiques socio- démographiques

	Pourcentage	Effectif
Sexe de l'enquêté		
Masculin	58,2	66975
Féminin	41,8	48135
Sexe du chef de ménage		
Masculin	90,7	104441
Féminin	9,3	10669
Situation matrimoniale		
Célibataire	36,2	41705
Marié(e) monogame	49,7	57262
Marié(e) polygame	7,2	8256
Veuf(ve)	1,9	2230
Divorcé(e)/séparé(e)	1,4	1626
Union libre	3,5	4031
Religion		
Catholique	33,6	38650
Protestant	14,5	16706
Autre chrétien	12,7	14630
Musulman	29,8	34350
Animiste	2,7	3131
Sans religion	5,3	6098
Autre religion	1,3	1545
Groupe d'âge		
10-29 ans	37,2	42775
30-49 ans	48,7	56108
50 ans et plus	14,1	16227
Niveau d'instruction		
Non scolarisé	43,8	50451
Primaire	36,9	42503
Secondaire 1 ^{er} cycle	12,3	14110
Secondaire 2 nd cycle	4,9	5638
Supérieur	2,1	2407
Structure du ménage		
Ménage unipersonnel	10,3	11902
Monoparental strict	13,2	15194
Autre élargi	76,5	88013
Total	100,0	115109

Caractéristiques géographiques

Les résultats du tableau ci-dessous montrent que plus de la moitié des migrants résidant au Cameroun vit en milieu rural. Par rapport à la région d'enquête, la région du Nord semble être leur destination privilégiée, 28,7% de migrants y résident. Les régions du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord sont également d'autres destinations fortement sollicitées. Il faut cependant noter que presque la moitié des migrants résident dans la partie septentrionale du pays (Adamaoua, Nord et Extrême Nord). Cette partie du territoire camerounais est proche des deux plus grands foyers de guerres et d'instabilité politique de la CEMAC que sont le Tchad et la RCA, mais constitue aussi la porte d'entrée des migrants en provenance des pays de l'Afrique de l'Ouest. Enfin, les villes de Douala, de Yaoundé, respectivement capitale économique et politique du pays offrent des possibilités d'insertion aux migrants et constituent de ce fait des destinations de privilégiées pour ces derniers.

Tableau 3 : Répartition des migrants selon le milieu de résidence et la région d'enquête

	Pourcentage	Effectif
Milieu de résidence		
Urbain	47,2	54282
Rural	52,8	60828
Région de d'enquête		
Douala	12,9	14877
Yaoundé	11,7	13446
Adamaoua	6,8	7842
Centre	3,3	3838
Est	0,2	197
Extrême-Nord	12,9	14876
Littoral	5,4	6165
Nord	28,7	33017
Nord-Ouest	1,6	1785
Ouest	0,2	204
Sud	2,2	2545
Sud-Ouest	14,2	16319
Total	100,0	115111

Motifs des migrations

Des déclarations des migrants, plusieurs motifs expliquent leur installation dans les localités où ils ont été enquêtés. Les raisons professionnelles (recherche de l'emploi, 35,0% et travail, 8,2%) et le rapprochement familial (41,6%) sont les principaux motifs cités. Selon le sexe, on constate que cette tendance d'ensemble est observée chez les hommes alors que chez les femmes, on remarque que près de 8 femmes sur 10 ont cité le rapprochement familial comme motif.

Par rapport à l'âge, la tendance d'ensemble est toujours observée, mais plus de la moitié de ceux âgés entre 10-29 ans ont migré pour rejoindre leur famille et ceux âgés d'au moins 50 ans, ont dans leur majorité déclaré avoir migré pour la recherche d'un emploi.

Tableau 4 : Répartition des migrants par sexe et par âge selon le motif de la migration (en %)

Motifs	Sexe		Groupe d'âge			Ensemble
	Masculin	Féminin	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	
Travail	12,3	2,4	2,9	12,1	8,5	8,2
Recherche d'emploi	56,4	5,2	29,4	33,2	55,7	35,0
Problème de santé	0,7	0,0		0,2	2,4	0,4
Etude/apprentissage	0,4	1,8	0,3	1,7	-	1,0
Problèmes de logement	2,8	0,0	0,4	2,7	1,0	1,6
Suivre ou rejoindre la famille	13,6	80,5	54,9	36,7	23,1	41,6
Retraite	0,5	0,0	0,7	-	-	0,3
Autre	11,5	6,3	8,8	10,6	6,2	9,3
Non déclaré	1,8	4,0	2,5	2,7	3,1	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

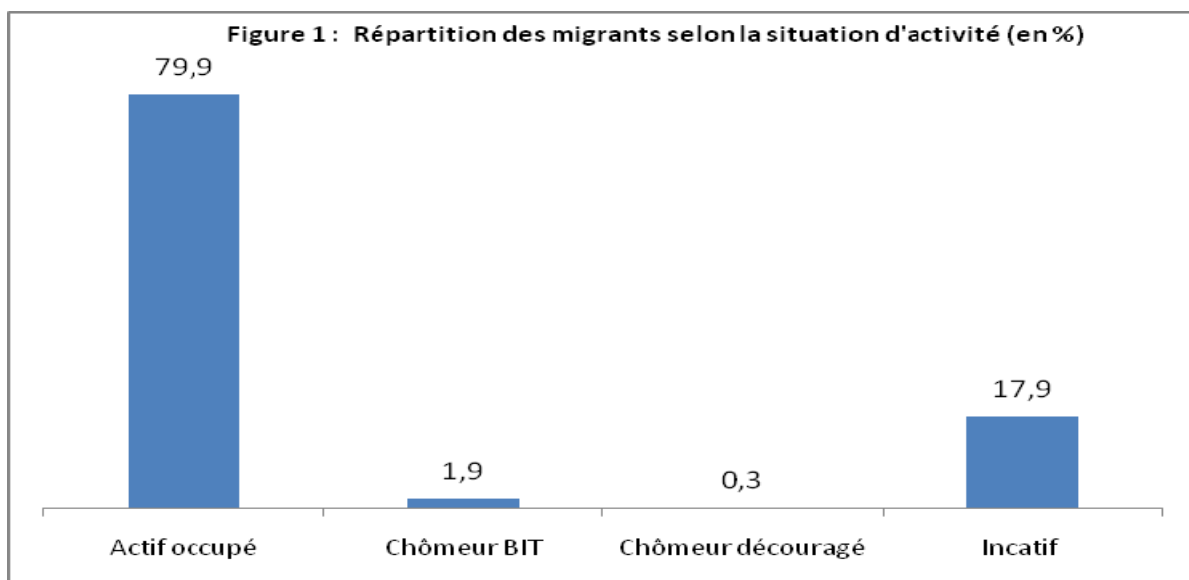
INSERTION DES MIGRANTS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

L'insertion sur le marché du travail est appréhendée par la situation d'activité de l'individu (actif ou pas), le secteur d'activité (secteur primaire, industrie, commerce, service), le secteur institutionnel (secteur formel et secteur informel) et la catégorie socio professionnelle. Il

s'agit dans cette partie de présenter le niveau d'activité des migrants, leur secteur d'activité et institutionnel ainsi que leur catégorie socio professionnelle. Par ailleurs, le recours au modèle de régression logistique permettant de saisir les caractéristiques individuelles au collectives qui pourraient expliquer leur situation d'activité, leur appartenance sectorielle ou leur caractéristiques socio professionnelle à été utilisé. Mais, comme signalé plus haut, seuls les effets bruts ont été calculés.

Situation d'activité

Généralement, hors mis le personnel consulaire et les personnes ayant migré pour remplir un contrat de travail, les migrants ont des difficultés à s'intégrer dans le marché du travail du pays d'accueil. Mais, au Cameroun les données analysées indiquent que le taux de chômage au sein de la population migrante d'origine africaine est très faible 1,9%, et que 79,9% sont des actifs occupés. Soit un taux d'activité global de 81,8% contre un taux de 67,1% au niveau national. Par ailleurs, on constate que la proportion des inactifs est relativement élevée (17,9%) et concerne majoritairement les personnes de 50 ans et plus.



En se limitant aux actifs occupés, on constate que le taux d'occupation global (79,9%) recouvre de fortes disparités selon les caractéristiques individuelles et celles du ménage. Chez les hommes par exemple, ce taux est de 86,2% contre 69,5% chez les femmes. Soit une différence de près de 7 points. On observe également un écart non négligeable entre migrants en union et ceux qui ne vivent pas en union (87,5% contre 76,5%). Ceux qui ne sont dans aucune religion semblent plus occupés que les autres (95,7% contre 82,8% chez les chrétiens et moins de 66% chez les musulmans et chez les adeptes d'autres religions). Les résultats révèlent également que la propension de travailler pour un migrant d'origine africaine croît avec l'âge et le niveau d'instruction. Par rapport à la structure du ménage, presque tous les migrantes vivant seuls sont occupés. Pourtant, dans les ménages monoparentaux stricts, seulement 27,3% de migrants sont des actifs occupés. Considérant le milieu de résidence, on note également qu'en milieu rural près de 9 migrants sur 10 sont des actifs occupés (contre 7 sur 10 en milieu urbain). L'analyse de l'influence des caractéristiques socio- démographiques sur le statut d'occupation montre que seul le sexe, le milieu de résidence et la structure du ménage sont significativement associés à ce statut. Ainsi, les hommes ont sensiblement 3,3 fois plus de chances d'être occupés que les femmes. De même, les migrants vivant en milieu

rural ont 3,3 fois plus de chances d'être occupés que ceux du milieu urbain. Par rapport à la structure du ménage, on constate que les migrants vivant dans les ménages monoparentaux strict et ceux vivant dans les ménages monoparentaux élargis ont respectivement 60% et 40% de chances en moins d'être occupés que ceux vivant seuls.

Tableau 5 : Répartition des actifs occupés selon leurs caractéristiques et effet brut des variables explicatives sur le statut d'occupation

	Pourcentage des actifs occupés	Effet brut
Sexe		
Masculin	86,2	3,3*
Féminin (ref)	69,5	1
Situation matrimoniale		
En union (ref)	87,5	1
Pas en union	76,5	0,9ns
Religion		
Chrétien	82,8	2,3ns
Musulman	65,9	1,2ns
Autre	63,6	-
Sans religion (ref)	95,7	1
Groupe d'âge		
10-29 ans	76,1	0,5ns
30-49 ans	79,1	0,8ns
50 ans et plus (ref)	87,4	1
Niveau d'instruction		
Non scolarisé	76,9	0,5ns
Primaire	76,1	0,5ns
Secondaire	95,1	0,2ns
Supérieur (ref)	87,2	1
Structure du ménage		
Ménage unipersonnel (ref)	98,2	1
Monoparental strict	27,3	0,4*
Autre élargi	86,0	0,6*
Milieu de résidence		
Urbain (ref)	66,8	1
Rural	91,4	3,3*

* 1%, ns non significatif

Motif de la migration selon la situation d'activité

Selon le motif de la migration, les résultats révèlent que des actifs occupés, plus de la moitié des migrants avaient effectivement pour motif de la migration les raisons professionnelles, soit 8,2% pour retrouver un travail et 35,7% pour la recherche d'un emploi. Cependant, on peut noter que près d'un actif occupé sur quatre a migré dans l'intention de rejoindre sa famille. Mais, cette catégorie de personnes englobe la plus grande proportion d'inactifs (75%). Enfin, des actifs occupés, une proportion assez importante (34,4%) de personnes a migré au départ dans l'intention de se rapprocher de sa famille avant de trouver par la suite un emploi.

Tableau 6 : Motif de la migration selon la situation d'activité

Motifs	Actif occupé	Chômeur BIT	Chômeur élargi	Inactif	Total
Travail	9,3	0,0	0,0	4,1	8,2
Recherche d'emploi	41,3	57,0	0,0	4,9	35,0
Problème de santé	0,0	9,4	0,0	1,4	0,4
Etude/apprentissage	1,0	,0	0,0	0,7	1,0
Problèmes de logement	1,9	7,3	0,0	0,0	1,6
Suivre ou rejoindre la famille	34,4	26,4	51,8	75,0	41,6
Retraite	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3
Autre	9,7	0,0	48,2	8,1	9,3
Non déclaré	2,1	0,0	0,0	5,9	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Causes de l'inactivité

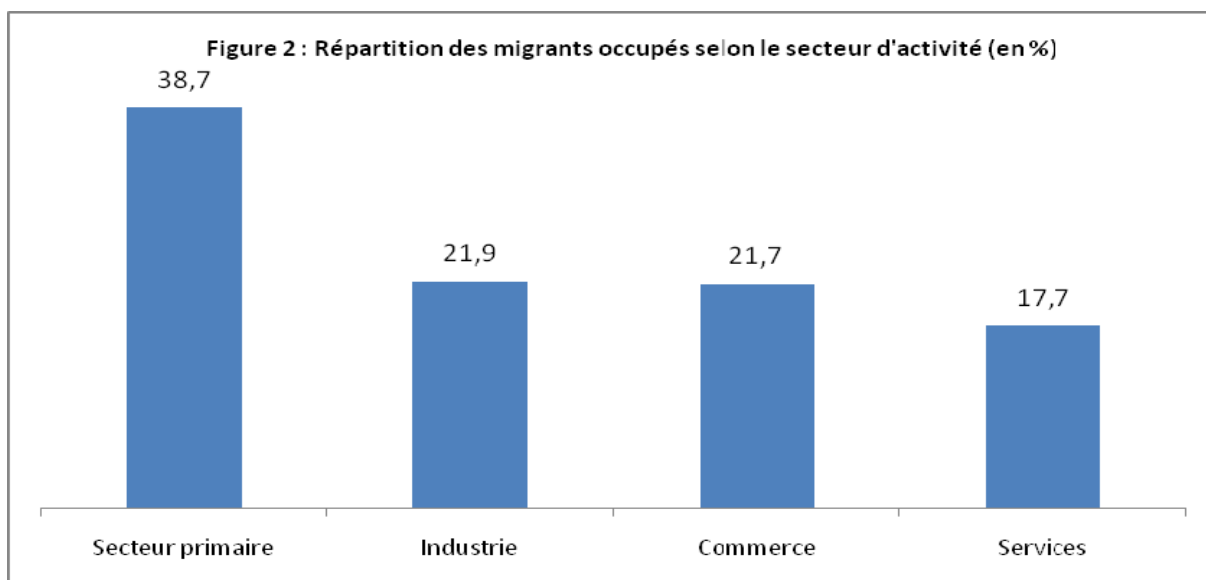
Des inactifs, on constate qu'il s'agit pour la plupart des femmes au foyer (65,3%), des malades de longue durée/invalides (10,7%). L'invalidité est la principale raison citée par les hommes (65,3%) alors que chez les femmes, un peu plus de trois migrantes sur quatre s'occupent uniquement de leur ménage. Selon l'âge, on constate que près de 6 personnes sur 10 âgées d'au moins 50 ans est inactive à cause de l'invalidité ou d'une maladie de longue durée, alors que chez ceux ayant moins de 50 ans, ce sont les tâches domestiques qui ont été le plus citées.

Tableau 7 : Causes de l'inactivité selon le sexe

Motifs	Sexe		Groupe d'âge			Ensemble
	Masculin	Féminin	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	
Invalide/maladie de longue durée	65,3	2,2	-	22,2	60,0	10,7
En cours de scolarité	0,0	2,8	6,3	-	-	2,4
Femme au foyer	0,0	75,3	81,3	55,6	20,0	65,3
Autre	34,7	19,6	12,5	22,2	20,0	21,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Actifs occupés par secteur d'activité

La structure des emplois par secteur d'activité souligne l'importance des activités agricoles (38,7%). Les secteurs industriel et de commerce emploient chacun près de 21% des actifs occupés. Pour ce qui est du secteur des services, 17,7% de migrants y exercent. La forte présence des migrants dans le secteur primaire s'expliquerait par leur bas niveau de scolarisation et leur forte présence en milieu rural. Ce secteur d'activité n'exige pas de qualification particulière contrairement aux trois autres secteurs qui parfois n'absorbent que la main d'œuvre qualifiée.



Considérant les caractéristiques des migrants, les résultats révèlent que les femmes sont autant présentes dans le secteur primaire que les hommes. Ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses dans l'industrie que les hommes (22,1% contre 14,2%). Par contre dans les deux autres secteurs (commerce et service), ce sont les hommes qui y sont plus présents. Il faut relever que seules 5,2% de femmes exercent dans le secteur des services (contre 22,6% d'hommes). Selon le statut matrimonial, on note une plus forte concentration des migrants qui

ne vivent pas en union dans le secteur primaire (53,9% contre 19,2% de ceux en union) et dans l'industrie (24,4% contre 14,8% de ceux en union). En revanche, ils sont moins présents dans le commerce et quasiment absents dans le secteur des services. Par rapport à la religion, on constate également une forte concentration des sans religions dans le secteur primaire (77,8%), alors que les adeptes de la religion musulmane et des autres religions s'adonnent beaucoup plus aux activités de commerce et de services. Considérant l'âge des migrants, on constate que quel que soit le groupe d'âges, il y a une forte concentration des migrants dans le secteur primaire, mais que les personnes ayant au moins 50 ans s'y adonnent d'avantage que les moins âgés. La prise en compte du niveau d'instruction montre que le secteur primaire, peu exigeant par rapport à la qualification, absorbe la majorité des migrants ayant au plus le niveau du primaire. Les secteurs industriel et commercial quant à eux absorbent beaucoup plus les migrants ayant le niveau du secondaire et le secteur des services ceux ayant le niveau du supérieur. Ce dernier secteur exige parfois des formations ou des qualifications spécifiques. L'examen de la structure du ménage montre qu'il semble avoir une spécialisation par secteur d'activité selon le type de ménage. Les personnes vivant dans les ménages monoparentaux élargis sont plus présents dans le secteur primaire. Ceux vivant seules sont beaucoup plus occupées dans les activités commerciales et de services. Selon le milieu de résidence, plus de la moitié de personnes vivant en milieu rural exerce dans le secteur primaire (contre 4% seulement de ceux qui vivent en milieu urbain). En revanche ceux du milieu urbain s'adonnent beaucoup plus aux activités de commerce et de services.

Tableau 8 : Répartition des actifs occupés par secteur d'activité selon leurs caractéristiques et effet brut des variables explicatives sur l'appartenance par secteur d'activité

	Secteur primaire		Industrie		Commerce		Service	
	%	Effet brut	%	Effet brut	%	Effet brut	%	Effet brut
Sexe								
Masculin	29,8	0,5**	14,2	0,3*	19,6	1,5ns	22,6	7,1*
Féminin (ref)	29,0	1	22,1	1	13,2	1	5,2	1
Statut matrimonial								
Pas en union (ref)	53,9	1	24,4	1	9,1	1	0,0	-
En union	19,2	0,8ns	14,8	7,8*	33,4	0,23ns	9,1	-
Religion								
Chrétien	27,3	1,02ns	17,1	3,8*	22,5	0,1**	16,0	3,7*
Musulman	8,9	0,33ns	13,3	4,0*	21,4	0,1**	22,4	4,8*
Autre (ref)	9,7	1	0,1	1	32,8	1	21,1	1
Sans religion	77,8	0,6	6,8	5,0*	2,2	0,11ns	8,9	1,3*
Groupe d'âge								
10-29 ans	33,1	0,4**	18,0	1,4ns	14,8	1,7ns	10,2	1,1ns
30-49 ans	22,8	0,4**	16,6	1,2ns	19,4	1,7ns	20,4	1,2ns
50 ans et plus (ref)	42,6	1	19,5	1	13,9	1	11,3	1
Niveau d'instruction								
Non scolarisé	36,5	3,3ns	15,6	3,4ns	17,7	3,6ns	7,1	0,9*
Primaire	31,5	2,1ns	12,7	2,7ns	13,3	3,6ns	18,7	0,2*
Secondaire	8,4	0,4ns	44,3	5,1ns	19,5	4,2ns	22,9	0,2*
Supérieur (ref)	3,5	1	13,8	1	8,9	1	61,0	1
Structure du ménage								
Ménage unipersonnel (ref)	15,7	1	26,3	1	25,5	14	30,7	1
Monoparental strict	21,7	7,9**	2,2	0,4ns	3,4	2,0ns	0,0	-
Autre élargi	32,9	3,9**	19,0	0,9ns	18,2	0,8ns	15,9	0,6ns
Milieu de résidence								
Urbain (ref)	4,0	1	16,6	1	22,7	1	23,5	1
Rural	54,8	10,2*	18,4	0,8n	11,1	0,5**	7,2	0,3*

* 1%, ** 5%, ns non significatif

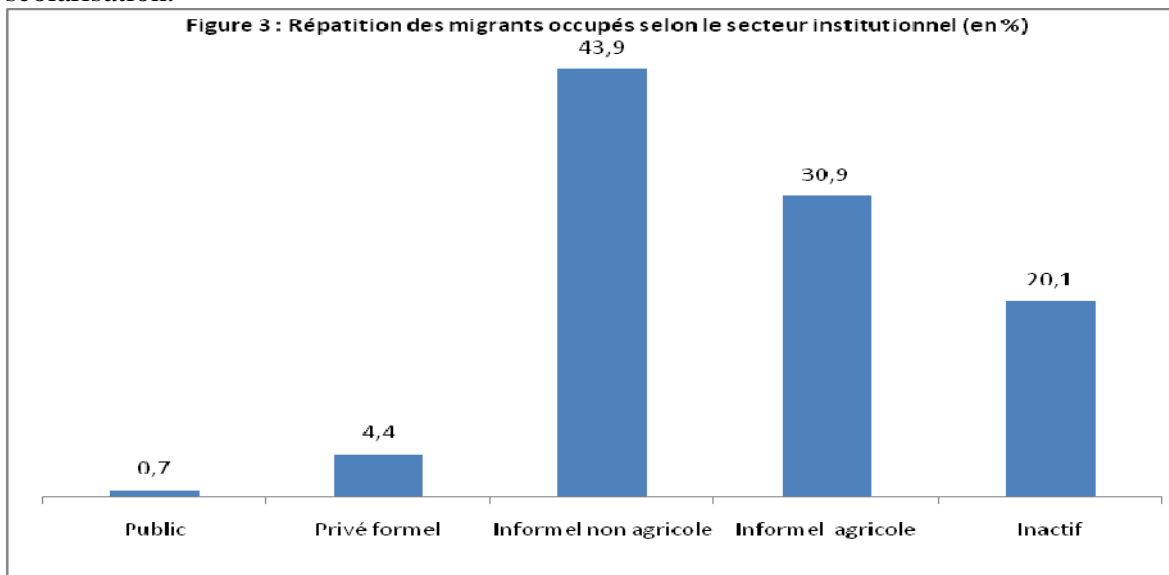
L'analyse de l'influence des caractéristiques individuelles montre que le sexe discrimine l'appartenance des migrants aux secteurs primaire, industriel et de services. L'âge,

l'appartenance au secteur primaire, le niveau d'instruction l'appartenance au secteur de services, la structure du ménage l'appartenance au secteur primaire et le milieu de résidence l'appartenance aux secteurs primaire, de commerce et de services.

Actifs occupés par secteur institutionnel

On distingue quatre secteurs institutionnels : le secteur public qui englobe à la fois l'administration publique et le secteur parapublic, le secteur privé formel, le secteur informel non agricole, et le secteur agricole composé principalement de l'agriculture vivrière. Il faut relever que les personnes travaillant dans les ménages et dans les entreprises associatives sont considérées comme exerçant dans le secteur informel.

Dans l'ensemble, les migrants africains travaillent prioritairement dans le secteur informel. Ce secteur occupe 74,8% de migrants (dont 43,9% dans le secteur informel non agricole et 30,9% dans le secteur informel agricole). Le secteur formel emploie à peine 5,1% de migrants. La faible présence des migrants dans le secteur privé serait due à leur faible niveau de scolarisation.



Quel que soit le secteur institutionnel (formel ou informel), les hommes y sont plus présents que les femmes. Ils sont plus de deux fois plus nombreux dans le secteur formel que les femmes. Selon le statut matrimonial, on constate que les personnes ne vivant pas en union sont plus présentes dans chacun des secteurs que ceux vivant en union. Par rapport à la religion, les résultats révèlent que les adeptes des autres religions sont fortement présents dans le secteur formel. Considérant le groupe d'âge, on note que c'est dans le groupe 30-49 ans que les migrants s'insèrent le plus dans le secteur formel. Selon le niveau d'instruction, les résultats montrent que moins de 1% de personnes non scolarisées exercent dans le secteur formel. Cette proportion croît de 2,8% chez ceux du primaire à 16,5% chez ceux du secondaire et passe à 80,4% chez ceux du supérieur. Dans le secteur informel, c'est la tendance inverse qui est observée. Seules 6,8% de personnes ayant le niveau du supérieur y exercent contre plus de 73% chez ceux des autres niveaux d'instruction.

Tableau 9 : Répartition des actifs occupés par secteur institutionnel selon leurs caractéristiques et effet brut des variables explicatives sur l'appartenance au secteur informel

	Secteur formel	Secteur informel	
	%	%	Effet brut
Sexe			
Masculin	10,7	75,4	2,2*
Féminin (ref)	4,1	65,4	1
Statut matrimoniale			
Pas en union	7,4	80,0	1,1ns
En union (ref)	2,5	74,0	1
Religion			
Chrétien	5,2	77,7	2,0ns
Musulman	3,3	62,7	1,1ns
Autre	28,5	35,2	1,1ns
Sans religion (ref)	8,7	86,9	1
Groupe d'âge			
10-29 ans	4,2	71,9	0,4*
30-49 ans	11,5	67,6	0,5ns
50 ans et plus (ref)	5,5	81,9	1
Niveau d'instruction			
Non scolarisé	0,9	76,0	7,0*
Primaire	2,8	73,4	6,1*
Secondaire	16,5	78,5	15*
Supérieur (ref)	80,4	6,8	1
Structure du ménage			
Ménage unipersonnel (ref)	14,5	83,7	1
Monoparental strict	0,0	27,3	0,2*
Autre élargi	8,5	77,5	0,2*
Milieu de résidence			
Urbain (ref)	12,0	54,8	1
Rural	3,9	87,6	3,9*

* 1%, ** 5%, ns non significatif

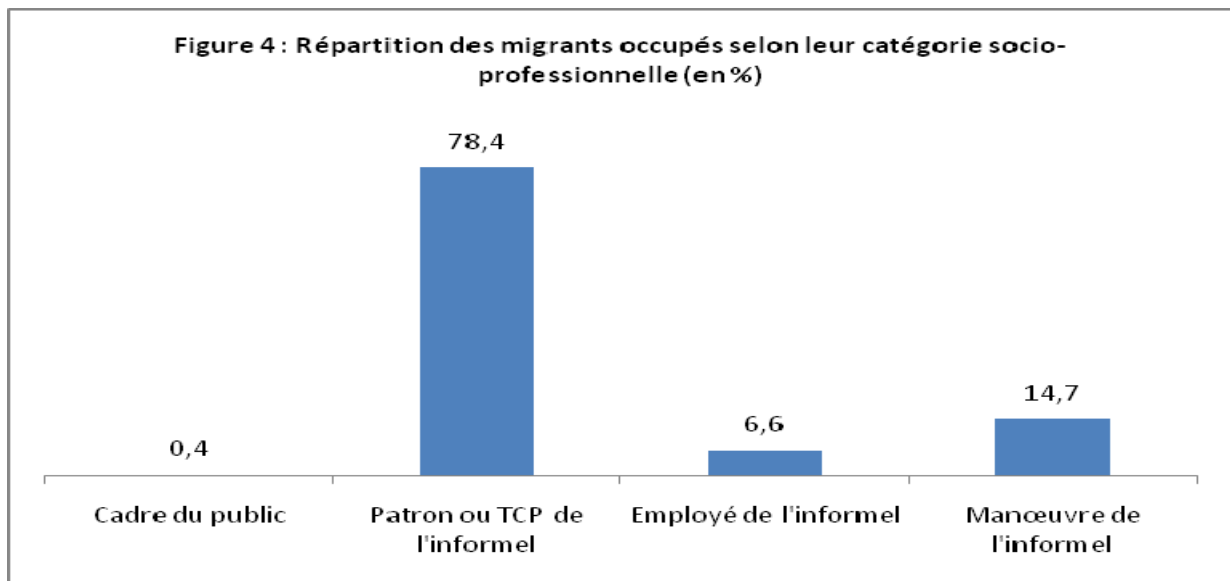
Par rapport à la structure du ménage, la proportion de ceux exerçant dans le secteur formel et vivant dans un ménage monoparental strict est quasiment nulle. Ces personnes sont également les moins nombreuses dans le secteur informel. Par contre, les personnes vivant seules sont proportionnellement plus nombreuses autant dans le secteur formel que dans le secteur informel que celles vivant dans les autres types de ménage.

Selon le milieu de résidence, on note que les personnes vivant en milieu urbain sont beaucoup plus présentes dans le secteur formel alors que ceux du milieu rural s'insèrent plus facilement dans le secteur informel.

Au vu de la faible importance du secteur formel dans l'emploi des migrants, l'analyse de l'influence des caractéristiques individuelles est peu pertinente. En revanche, on peut noter que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la structure du ménage et le milieu de résidence discriminent l'appartenance au secteur informel.

Actifs occupés par catégorie socio- professionnelle

Suivant la catégorie socio- professionnelle, on constate que près de 8 migrants sur 10 sont patrons ou travaillent à leur propre compte. La catégorie employé/manœuvre, majoritaire dans les pays développés ne compte que pour 21,3%.



La prise en compte des caractéristiques individuelles des migrants montrent que les femmes exercent beaucoup plus à compte propre que les hommes (65,3% contre 58,3%). Par contre, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à occuper des postes d'employés ou de manœuvres dans le secteur privé informel. Selon le statut matrimonial, on constate également que ce sont les personnes ne vivant pas en union qui sont proportionnellement les plus nombreuses à exercer comme patron ou travailleur à compte propre et comme employé ou manœuvre dans le secteur privé informel. Selon l'appartenance religieuse, les personnes sans religion et les chrétiens travaillent beaucoup plus à compte propre contrairement aux musulmans et aux adeptes des autres religions qui sont pour la plupart des employés ou des manœuvres du secteur privé informel. Par rapport au niveau d'instruction, c'est chez les non scolarisés qu'on retrouve le plus de migrants patrons ou travailleurs pour compte propre. Par contre, c'est beaucoup plus chez ceux du primaire qu'on retrouve de manœuvres ou d'employés. La même tendance reste observée selon le milieu de résidence où les migrants travaillant en milieu rural sont majoritairement des patrons ou travailleurs pour compte propre.

L'analyse de l'influence des caractéristiques individuelles sur l'appartenance à une catégorie socio professionnelle spécifique montre que le milieu de résidence discrimine l'appartenance à la catégorie des patrons ou des travailleurs pour compte propre dans l'informel. Le sexe, la religion et la structure du ménage discrimine l'appartenance à la catégorie employé/manœuvre du secteur privé informel.

Tableau 10 : Répartition des actifs occupés par catégorie socio- professionnelle selon leurs caractéristiques et effet brut des variables explicatives sur l'appartenance à la CSP

	Patron ou travailleur pour compte propre dans l'informel		Employé/manœuvre du secteur privé informel	
	%	Effet brut	%	Effet brut
Sexe				
Masculin	58,5	1,1ns	27,2	7,9*
Féminin (ref)	65,3	1	3,5	1
Statut matrimoniale				
Pas en union	78,9	0,9ns	8,6	1
En union (ref)	71,3	1	4,0	1,6ns
Religion				
Chrétien	66,0	0,9ns	16,3	3,9*
Musulman	48,3	0,7ns	17,2	2,2*
Autre (ref)	41,6	1	22,0	1
Sans religion	77,7	0,6	17,9	1,8*
Groupe d'âge				
10-29 ans	63,9	0,6ns	12,1	1,2ns
30-49 ans	55,2	0,7ns	23,0	1,3ns
50 ans et plus (ref)	75,5	1	10,8	1
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	72,0	1,7ns	4,9	0,4ns
Primaire	48,5	0,8ns	27,7	1,8ns
Secondaire	69,8	2ns	25,2	1,7ns
Supérieur (ref)	63,3	1	11,5	1
Structure du ménage				
Ménage unipersonnel (ref)	64,8	1	30,9	1
Monoparental strict	27,3	0,1*	0,0	-
Autre élargi	67,2	0,8ns	18,4	0,5*
Milieu de résidence				
Urbain (ref)	47,0	1	18,7	1
Rural	75,7	3,4*	15,8	0,6***
Ensemble	78,4	-	21,3	-

* 1%, ** 5%, ns non significatif

CONCLUSION

Des résultats, il ressort que l'insertion sur le marché du travail au Cameroun semble aisée pour les migrants d'origine africaine. En effet, ces derniers majoritairement originaires de l'Afrique de l'Ouest, et dans une moindre mesure de la CEMAC sont peu instruits ; caractéristiques majeures pouvant limiter leur insertion sur le marché du travail. Si près de 8 migrants sur 10 sont des actifs occupés, on peut noter qu'ils travaillent majoritairement dans le secteur informel dont une proportion importante dans le secteur informel agricole. Ces résultats montrent que ces migrants exercent en marge de la réglementation en vigueur. Laquelle réglementation interdit aux migrants d'exercer dans le secteur informel. Leur forte présence en milieu rural justifie l'importance de leur insertion dans le secteur informel agricole. L'importance du motif « rapprochement familial » semble confirmer le fait selon laquelle la migration serait une stratégie collective de minimisation des risques. En effet, on peut constater que généralement, les hommes migrent d'abord, ensuite, ils sont suivis par leurs conjoints et par leurs enfants. Les emplois précaires qu'occupent les migrants sont l'émanation de leur faible niveau d'instruction. Ces derniers, fortement présent dans le secteur informel exercent des « petits métiers ». C'est le cas des maliens et des sénégalais par exemple qui exercent prioritairement dans la restauration, la cordonnerie, le commerce en détail et des nigériens qui domine le marché local de la vente des pièces automobiles de rechange.

BIBLIOGRAPHIE

Badié B. (1995), *La fin des territoires : essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.

Bennafla K. (1999), « La fin des territoires nationaux : Etat et commerce frontalier en Afrique centrale », *Politique africaine*, n° 73, mars

Bennafla K. (2002a), « Les frontières africaines : nouvelles significations, nouveaux enjeux », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° 2, 79

Bennafla Karine (2002b), *Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques ».

Bennafla Karine (2002c), « Commerce, marché frontaliers et villes-frontières en Afrique centrale » in B. Reitel, P. Zander, J.L., Piermay et J.P. Renard, *Villes et frontières*, Paris, Anthropos

Bocquier et Traoré (2000), *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne*. Paris. L'Harmattan

Dubresson A. et Raison J.P. (1998), *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, Paris, Armand Colin.

Fall Papa Demba (2004), *Etat-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation*, Unesco.

Guilmoto (2003), *Les migrations dans les pays en développement, la documentation française*, Paris

Institut National de la statistique (INS), 2006, *Annuaire Statistique*.

Lututala Mumpasi B (1995), « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs », dans Gérard Hubert et Piché Victor, *Sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF.

Ndione et Lalou (2005), « Stratégies migratoires et recompositions des solidarités dans un contexte de cris. L'exemple du Sénégal Urbain » Vignikin K. and Vimard P. (ed.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve

Sjaastad L.A. (1962), « The cost and returns of human migration ». *Journal of political economy* 70, (2):80-93

Simmons Alan B. (1995), « Migration internationale et capitalisme global : examen critique des théories », dans Gérard Hubert et Piché Victor, *Sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF

Todaro (1969), "A model of labour migration and urban unemployment in less developed countries", *The American Economic Review*, Liv no1.